

BRECEY - CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2009

Étaient présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON, M. STARÉCKI, M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Droits de place du marché hebdomadaire

Le Conseil Municipal décide de simplifier les droits de place du marché payés par les déballeurs en appliquant un tarif de 0,20 € le mètre.

Repas du personnel de la cantine : avantages en nature

Conformément aux suggestions de l'URSSAF, le Conseil Municipal décide de déclarer les repas du personnel de cantine comme « avantages en nature » dans le cadre des forfaits de droit commun.

Ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler une ligne de crédit de 300 000 € auprès du Crédit Agricole.

Cession de terrain Résidence Leberriays

Vu l'avis du Domaine en date du 23 juin 2009, et compte tenu du projet d'aménagement d'un bâtiment qui regroupera dix logements au sein de la résidence Leberriays présenté par la communauté de communes, le Conseil Municipal décide de céder pour un euro symbolique à la communauté de communes de Brécey la parcelle AC 28 ainsi que plusieurs parcelles issues de la division des parcelles cadastrées AC 26 et AC 27. La contenance totale calculée par le cabinet de géomètre expert Bellanger est de 686 m². Une servitude de droit de passage sera précisée dans l'acte notarié à venir dans le but d'assurer la continuité du cheminement piétonnier entre la rue des Violettes et la rue du Val de Sée.

Emprunt communal

Dans le but de financer les travaux de voirie et bâtiments communaux, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions, décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne de Normandie, un prêt à période d'un montant de 260 000 €. La première période fixée à 3 ans permet de bénéficier d'un taux de 2,82 % au lieu de 4,57 % en taux fixe.

Demande de subvention classe découverte

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'Ecole Louis Pinson pour le financement du voyage scolaire dans le Périgord. Cette subvention représente une participation de 50 € par enfant originaire de Brécey.

Projet de cheminement piétonnier route de la Martinière

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour un échange de terrains avec M. Muris qui permettrait de créer un cheminement piétonnier le long de la route de la Martinière qui est très fréquentée.

Convention avec la commune de la Chaise Baudouin

Le Conseil Municipal décide de créer une annexe du centre d'accueil de Brécey (centre de loisirs) pour les activités périscolaires du matin et du soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi que pour les activités du mercredi matin dans les locaux scolaires de la commune de La Chaise Baudouin. Le personnel salarié dans le cadre de cette action sera rémunéré par la commune de La Chaise Baudouin.

La séance est levée à 22H45.